

Commune de
MERU

PLAN LOCAL
D' URBANISME

REVISION

APPROBATION
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :

8b

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Echelle : 1/7500e

COMMUNE DE LABOISSIERE EN THELLE

COMMUNE DE CORBEIL CERF

COMMUNE D'ANDEVILLE

COMMUNE DE COMAISON

COMMUNE D'ANDEVILLE

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

COMMUNE DE SAINT CREPIN IBOUVILLERS

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

COMMUNE DE ESCHES

COMMUNE D'AMBLAINVILLE

LEGENDE

- AC1  Servitudes de protection des monuments historiques
 - AS1  Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
 -  Point de captage d'eau
 -  Périmètre de protection rapproché
 -  Périmètre de protection éloigné
 - EL7  Servitudes d'alignement
 - I3  Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
 - I4  Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques
 - PM2  Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
 - PT1  Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (toute la commune)
 - PT2  Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
 - PT2LH  Servitudes relatives aux liaisons hertziennes concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
 - T1  Servitudes relatives aux chemins de fer
- Le tracé des servitudes est reporté à titre indicatif*

